

-2018-02-

L'an deux mille dix-huit et cinq Avril à 20 Heures 45, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de COURS LES BAINS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DREUMONT, Maire.  
La convocation était du 27 Mars 2018.

**PRESENTS** : DEMOULE Jacques, DUCASSE Valérie,, DUPOIS Sylvie, GASSER Frédéric, , LABONNE Jean-Bernard, NARBEBURU Dominique, PIZZINATO Jeany,  
**EXCUSES** : BORDESOULES Martine, LABARCHEDE David, LABARCHEDE Magali,  
**Secrétaire de séance** : Mme PIZZINATO Jeany

Après lecture, donnée par le secrétaire, le compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> Février 2018 est adopté par les membres présents à cette séance.

### **-001- TAUX IMPOSITION 2018 :**

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition de la commune pour 2018.

Le Conseil examine et travaille sur l'état de notification des trois taxes, transmis par les services préfectoraux. Plusieurs simulations sont réalisées et une augmentation uniforme de 1.5 % des taux est retenue. Cette augmentation apporte 500 €uros de produit supplémentaire et sera également prise en compte pour le calcul du potentiel fiscal, qui est un élément pour le calcul des attributions des dotations de solidarité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de fixer les taux d'imposition communaux 2018 comme suit :

Taxe d'Habitation : 6.72 %  
Foncier Bâti : 9.48 %  
Foncier Non Bâti : 32.43 %

### **002- BUDGET COMMUNAL 2018**

Monsieur le Maire demande au secrétaire de présenter le projet de budget, chaque conseiller est en possession d'un exemplaire.

#### **INVESTISSEMENT :**

Trois opérations sont inscrites sur le budget ; elles concernent la reprise des restes à réaliser au niveau : du Local Technique et l'Accessibilité des bâtiments communaux et du Matériel pour la Mairie. Il est proposé d'augmenter de 1 500 € les dépenses du programme d'Accessibilité des bâtiments communaux pour financer l'intervention du bureau de contrôle.

Les opérations concernant le programme FDAEC 2018 seront inscrites lors de la prochaine réunion car les devis ne sont pas parvenus en mairie.

#### **FONCTIONNEMENT :**

Les dépenses sont inscrites par rapport aux dépenses réelles de l'exercice précédent et des données connues ce jour en matière de participations intercommunales.

Pas de changement pour les indemnités des élus par rapport à 2017, ni pour le régime indemnitaire RIFSEEP du personnel reconduit également avec le même montant.

En recettes : les montants des Dotations de Fonctionnement sont équivalentes à celles de l'exercice précédent.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2018 qui peut se résumer ainsi :

### **FONCTIONNEMENT**

Résultats Reportés	Dépenses :	0.00	Recettes :	110 595.00
Opérations de l'exercice :	Dépenses :	185 741.00	Recettes :	75 146.00
<b>TOTAUX :</b>		<b>185 741.00</b>		<b>185 741.00</b>

### **INVESTISSEMENT :**

Résultats reportés	Dépenses :	0.00	Recettes :	9 054.00
Opérations de l'exercice :	Dépenses :	6 240.00	Recettes :	15 753.00
<b>Restes à Réaliser :</b>	Dépenses :	18 567.00	Recettes :	0.00
<b>TOTAUX :</b>		<b>24 807.00</b>		<b>24 807.00</b>

**Le budget total est de 210 548.00**

### **-003- COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

#### **VOTE DES BUDGETS :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les dernières réunions ont été consacrées à la préparation et au vote des budgets. Après le débat d'orientation budgétaire, le budget principal et les budgets annexes ont été votés.

Les charges de personnels représentent une part importante du budget. Il a été décidé de ne plus abonder financièrement vers le budget abattoir géré par une SEMOP.

### **-004- LES SYNDICATS :**

#### **REGIES ELECTRICITE :**

Jean-Bernard LABONNE donne le compte rendu de la dernière réunion au cours de laquelle le budget a été voté. Un point a été fait sur les travaux du Poste Source qui sont retardés par une enquête sur les nuisances.

Le plan du réseau demandé sera fourni à la commune.

Valérie DUCASSE parle du problème des pannes qui reviennent régulièrement et sur le fait que ce soit une plateforme téléphonique basée à GRENOBLE qui réponde.

#### **SIVOS DE BAZAS :**

Frédéric GASSER donne le compte rendu de la dernière réunion du Syndicat Scolaire, le budget a été voté.

Le projet d'agrandissement du parking est remis en cause car il devait être financé en partie par la ville de Bazas. Cette dernière met en avant son manque de moyens financiers suite à la demande de la commune de Bernos et au jugement rendu par le Tribunal Administratif pour le Transfert des Charges Communautaires.

Le problème des gilets pour la signalisation des élèves par rapport à la circulation routière est soulevé.

#### **SYNDICAT DES EAUX :**

Les déléguées informent le Conseil que la prochaine réunion est prévue le mercredi 11 Avril prochain.

## **SIVOS DE GRIGNOLS :**

Valérie DUCASSE donne le compte rendu des dernières réunions, et particulièrement de la dernière qui a fait l'objet d'un deuxième vote au sujet de la semaine à quatre jours. Ce vote décide, contrairement au premier de la réunion précédente, du passage à la semaine des quatre jours à la rentrée de septembre. Le fait nouveau annoncé comme ayant permis ce deuxième vote serait la réponse de la Région pour le financement des transports.

Les nouveaux horaires ont été arrêtés :

- Le matin : de 8 Heures 45 à 12 Heures 15.
- L'après-midi : de 13 Heures 45 à 16 Heures 15.

## **CONSEIL ECOLE DE GRIGNOLS :**

Valérie DUCASSE parle également du dernier Conseil d'Ecole où elle représentait la commune. Ce Conseil a été très particulier car il a été évoqué le départ de plusieurs enfants de l'école de Grignols et les motifs avancés par les familles, cela à la demande d'explication de la Mairie de Grignols. Une enquête auprès des parents va être menée.

## **-005- QUESTIONS DIVERSES :**

### **PROJETS URBANISME :**

Monsieur Le Maire informe Le Conseil Municipal que deux projets d'urbanisme particuliers sont en cours de dépôt, au lieu-dit le pin.

Pour le premier déposé à ce jour, il s'agit d'un pylône support d'une antenne relais pour les téléphones portables d'une hauteur de 36 mètres. . La demande a été déposée par TDF et le projet concerne dans un premier temps l'opérateur Free. Il sera situé sur une parcelle appartenant à Mme DUBOURG.

Le deuxième projet concerne l'acheteur d'une maison d'habitation lieu-dit « Le Pin » qui est radioamateur et qui souhaite installer dans le jardin une antenne relais de 21 mètres ; une clause suspensive de l'achat de cette maison est liée à cette autorisation.

Ces deux projets peuvent être inscrits comme d'intérêt collectif. Le Conseil Municipal valide le Pylône TDF, mais il souhaite que le radioamateur rencontre les voisins immédiats pour leur présenter le projet et évoquer les éventuelles nuisances.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 Heures 20